

COMMUNE DE HARNES

AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC

**PROJET DE
NOUVELLE IMPLANTATION
D'INSTALLATION
RADIOELECTRIQUE,
soumis à accord ou avis de
l'Agence nationale des fréquences**

En application des dispositions du Code des postes et communications électroniques, Monsieur le Maire informe les habitants de la commune du : **Projet d'une nouvelle implantation d'installation d'une antenne-relais FREE MOBILE, sur un emplacement, sis à Harnes, 106 route de Lens.**

- Le dossier d'information, accompagné de la simulation de l'exposition aux champs électromagnétiques générée par cette installation, sera consultable à la Mairie de Harnes, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, à compter du **11 mai 2023** durant un délai de trois semaines, soit jusqu'au **1 juin 2023**, où un registre sera ouvert pour recueillir les éventuelles observations des habitants.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Ville de Harnes [www.ville-harnes.fr/Mairie/Consultations, arrêtés et enquêtes](http://www.ville-harnes.fr/Mairie/Consultations,arretesetenquetes) et les personnes intéressées pourront adresser leurs observations par voie électronique qui seront annexées au registre.